

Réunion du Comité Directeur du 11 mars 2020
Maison des associations – 20 place Jean Monnet - Meyzieu

La séance est déclarée ouverte à 19 h 15 par le Président du CD, Marc PETIT.
Le secrétariat est tenu par Sylvie HUSSON, secrétaire

1) Feuille de présence

Présents :

***Comité directeur :**

Marc PETIT, Président	Renaud HELSTROFFER, Président adjoint
Catherine LAFONT, Vice-présidente	
Alain JAVILLIEY, Trésorier adjoint	Gilbert MELKONIAN, Trésorier adjoint
Sylvie HUSSON, Secrétaire	Patricia AUDOUY, Secrétaire adjointe
Alain RUET, Suppléant	Vincent BERTIN, Suppléant
Yves GRANGER, Suppléant	

***Commissions :**

Anaïs CUNILLERA, Présidente commission Archéologie
Charles DOMAS, Président commission technique
Henri FANTON, Président commission audiovisuelle
Pierre POUDEROUX, Président adjoint commission audiovisuelle
Skander ZANNAD, Président adjoint Commission tir sur cible

Excusés :

Hervé CORDIER, Vice-président
Christophe REBEYROTTE, Vice-président
Denis CARRION, Conseiller
Alain PECHEREAU, Conseiller
Pascale SENTENAC, Conseillère
Anne STUKENS, Conseillère
Luc PAILLET-PETIT, Suppléant
Frédérique SPERRY, suppléante

Manuel ABAD, Président commission tir sur cible
Frédérique CORDIER, Présidente commission apnée
Brigitte FOURNIER, Présidente commission biologie et environnement
Benoit PHILIPPS, Président Commission Souterraine

Absents :

Valérie BURDIN, Conseillère
Anne Edith CURE, Conseillère

Maxime DOOMS, Président commission Hockey subaquatique
Stéphane DUFOUR, Commission Nage Avec Palmes
Olivier GIRAUD, Président commission médicale
Hélios ARROYO, Président commission pêche sous-marine

1) Ordre du jour

- ANS
- préparation budget 2020/2021
- point sur les comptes
- site internet
- moteur bateau archéo
- révision budget souterraine
- Questions diverses

2) Agence Nationale du Sport

Remplace le CNDS

- *Elaboration du dossier*
 - *Critères évaluations*
 - - *adhésion au CoDep*
 - - *en phase avec les critères de demande de subvention* - 1500€ /
action
 - - *taux de financement 50% public maxi*
- *Vérification de la recevabilité*
 - *Enregistrement dans Compte ASSO*
 - *Critères des demandes*
 - - *féderer/développer/préserver*
 - - *animer/former/protéger*
 - - *performer*
- *Soumission des dossiers*
 - *Les dossiers sont présentés et défendus par le CODEP à la Région qui décide de l'affectation des fonds*

Voir fichier "Annexe 1 - A-N-S"

3) Préparation du budget 2020-2021

campagne budgétaire du 1^o septembre 2020 au 31 août 2021.

Retour attendu le 15 AVRIL 2020, dernier délai

Voir fichier "Annexe 2 – Campagne budgétaire"

4) Point sur les comptes

POINT FINANCIER AU 10 MARS 2020

ACTION	CREDIT	DEBIT	SOLDE
REPORTS SAISON 2019 (JANVIER A AOÛT)			
BI69902	136,00 €	3 041,70 €	-2 905,70 €
CO69910		150,00 €	-150,00 €
CO69911		270,40 €	-270,40 €
CO69914		5 514,00 €	-5 514,00 €
GE69902	2 500,00 €	14 548,40 €	-12 048,40 €
NP69911	756,00 €	907,41 €	-151,41 €
Reports saison 2019	3 392,00 €	24 431,91 €	-21 039,91 €
SAISON 2019-2020			
AP69002	1 201,00 €	1 298,88 €	-97,88 €
Commission APNEE	1 201,00 €	1 298,88 €	-97,88 €
AV69011	200,00 €	38,79 €	161,21 €
AV69012	200,00 €	625,00 €	-425,00 €
AV69013	180,00 €		180,00 €
AV69020	240,00 €	183,50 €	56,50 €
Commission PHOTO-VIDEO	820,00 €	847,29 €	-27,29 €
BI69001	2 972,00 €	3 230,36 €	-258,36 €
Commission BIOLOGIE	2 972,00 €	3 230,36 €	-258,36 €
CO69010		1 675,16 €	-1 675,16 €
CO69011		2 695,33 €	-2 695,33 €
CO69012		441,06 €	-441,06 €
CO69013		532,69 €	-532,69 €
CO69014		294,00 €	-294,00 €
CO69020		40,09 €	-40,09 €
CO690BA		76,00 €	-76,00 €
Comité Directeur	0,00 €	5 754,33 €	-5 754,33 €
PL69001	8 701,80 €	8 136,04 €	565,76 €
PL69002	12 074,80 €	11 952,32 €	122,48 €
PL69006		30,00 €	-30,00 €
PL69012	400,00 €	166,33 €	233,67 €
PL69015	840,00 €	875,08 €	-35,08 €
PL69016	846,00 €	337,08 €	508,92 €
PL69017	902,00 €	356,04 €	545,96 €
PL69018	1 430,00 €	1 786,08 €	-356,08 €
PL69019	300,00 €	121,30 €	178,70 €
PL69020	610,00 €	207,00 €	403,00 €
PL69021	315,00 €	61,71 €	253,29 €
PL69022	40,00 €		40,00 €
PL69024	288,00 €	9,76 €	278,24 €
PL69025	843,00 €	796,92 €	46,08 €
PL69027		111,70 €	-111,70 €
PL69028		312,90 €	-312,90 €
PL69029	320,00 €		320,00 €
Commission TECHNIQUE	27 910,60 €	25 260,26 €	2 650,34 €
ST69011	714,00 €	731,49 €	-17,49 €
Commission SOUTERRAINE	714,00 €	731,49 €	-17,49 €
Total Fonctionnement Commissions	33 617,60 €	37 122,61 €	-3 505,01 €
CO690SU	13 600,00 €		13 600,00 €
CO69011	13 299,58 €		13 299,58 €
Subventions	26 899,58 €	0,00 €	26 899,58 €
CO690VI	21 000,00 €	23 000,00 €	-2 000,00 €
Mouvements entre CC et Livrets	21 000,00 €	23 000,00 €	-2 000,00 €
Total général	87 365,58 €	108 397,54 €	-21 031,96 €

Nettoyage Darse Confluent

ANS (ex CNDS)
Ristournes sur licences

5) site internet

La partie "Commission" ne correspondait pas à ce que le Codep désirait. En effet, la société avait fait un développement qui liait le Codep au prestataire. Si le Codep changeait de prestataire, il perdait cette partie.

Tout a été remis à plat et le prestataire travaillera à partir d'une application existante "eventbooking" module existant que le Codep achète.

Tout sera ok fin avril. Le Codep sera complètement propriétaire du site.

6) Moteur bateau archéo

La commission Archéologie utilisait deux bateaux et deux moteurs Yamaha (5cv et 6cv). Le moteur 5cv a été acheté le 25/03/1998, il arrive donc à sa 22ème année de vie avec des centaines d'heures d'utilisation sur la Saône et le Rhône (archéo et sécurisation événements de nage).

Les réparations sont importantes ou irréalisables :

- le réservoir est dessoudé et non réparable (plus de pièces de rechange),
- le bras d'accélération est usé.

S'il y a possibilité de renouveler au plus tôt, ce serait plus sûr pour leur prochaine campagne à Vienne, sur le Rhône navigable (en attente des diverses autorisations).

L'utilisation des deux bateaux permettrait une sécurisation et une meilleure efficacité de cette campagne.

De plus, la commission assure généralement les événements nage (janvier et mai) avec les deux bateaux.

Elle essaiera tout de même essayer de tenir jusqu'à fin 2020... Mais sans garantie que le moteur aille jusqu'au bout.

Le devis se monte à environ 2000 €. Le Codep finance et le moteur appartiendra au Codep.

7) Révision budget souterraine

Voir fichier " Annexe 3 - Budget CDPS69 2019-2020"

La révision du budget de la commission souterraine est accordé.

8) Calendrier des réunions

AG nationale :

Une réunion du Comité Directeur National se déroulera le 02/06 19 h, une date devrait être définie lors de cette réunion.

9) Divers

- Commission technique : maintient-on la sortie technique ? il y a 96 inscrits.

Réponse : Pour l'instant ok.

- Alain Javilliey : les chèques doivent arriver à Lyon, même si le stage se passe dans un autre département !
- Henri Fanton participera aux championnats de France à Marseille.
- Alain Ruet : des journées compagnonnages ont déjà été réalisées. 4 ou 5 devraient encore être faites. Projet Tannerie
- Vincent Bertin :
 - ✓ la SNSM a-t-elle été payée ? Alain : n'a pas encore reçu de facture.
 - ✓ Recherche des monopalmes
 - ✓ Nettoyage en mai, il ne s'en occupe plus.
 - ✓ Il aimerait solliciter les clubs de Lyon à Marseille, pour faire un nettoyage tout le long du Rhône.

La Secrétaire

Sylvie HUSSON



Le Président

Marc PETIT

